



DEMANDE DE SUBVENTION 2025

Dossier à envoyer avant le 30 novembre 2024

Où retourner le dossier ?

- ✓ Par mail : comptabilite@magland.fr
- ✓ A la Mairie de Magland

Tout dossier incomplet ou non remis dans les délais ne pourra faire l'objet d'une étude.

Présentation de l'association :

Nom de votre association : [REDACTED]

Adresse du siège social : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Email : [REDACTED]

Demande en préfecture le : [REDACTED]

Numéro d'enregistrement en préfecture : [REDACTED]

Président [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Email : [REDACTED]

Nom de l'expert-comptable (si concerné) : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Email : [REDACTED]

Cadre réservé à l'administration :

Avis et observations de la Commission :

[Redacted area]

Subvention :

[Redacted area]

Autres :

[Redacted area]

Conseil Municipal du :

[Redacted area]

Décision :

[Redacted area]

Délibération n° :

[Redacted area]

Date de la notification :

[Redacted area]

Date(s) de versement :

[Redacted area]



Pièces à joindre au dossier :

- Les statuts de l'association (si modification ou nouvelle demande)
- Les comptes du dernier exercice clos
- Budget de l'année en cours
- Attestation d'assurance
- Un RIB ou RIP version banque

1 – Répartition des adhérents (année en cours) :

Nombre d'adhérents de l'association : [REDACTED]

Hommes : [REDACTED] Femmes : [REDACTED]

Habitant à Magland : [REDACTED] Extérieur : [REDACTED]

Tranches d'âges :

<12 ans [REDACTED] 12-19 ans [REDACTED] 20-24 ans [REDACTED] 25-60 ans [REDACTED] >60 ans

2 – Tarifs :

Tarifs de la cotisation : [REDACTED]

Cotisation reversée à ma fédération : [REDACTED]

3 - Moyens humains :

Les membres du bureau :

Nom et prénom	Adresse	Fonction dans L'association	Téléphone	Email

Renseignements techniques :

Effectif salarié : [REDACTED]

Effectif non salarié défrayé : [REDACTED]



4 – Locaux utilisés et équipements :

L'association dispose-t-elle de locaux mis à disposition par la Mairie ?

Oui Non

Si oui, date de la convention :

Temps d'occupation des locaux :

Par semaine :

Par jour (en heure) :

Par an :



Bilan financier 2023/ Budget prévisionnel 2025 :

1 – Dépenses :

Libellé	Bilan 2023	Prévisionnel 2025
10 - ACHATS		
100 – Fournitures eau, EDF, chauffage		
101 - Carburants		
102 – Fournitures d’entretien		
103 – Fournitures administratives		
104 – Gros matériel & équipement		
105 – Autres achats		
11 – SERVICES EXTERIEURS		
110 – Locations, charges locatives		
111 – Entretien réparations		
112 – Maintenance		
113 – Assurances		
114 - Divers		
12 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
120 – Publicité, relations publiques		
121 – Frais de déplacement		
122 – Frais de postaux & téléphone		
123 – Services bancaires		
124 - Cotisations		
13 - MANIFESTATIONS		
14 – CHARGE DE PERSONNEL		
15 – AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		
151 – Impôts et taxes		
150 – Charges financières		
TOTAL DEPENSES		



2 – Recettes :

Libellé	Bilan 2023	Prévisionnel 2025
16 – PRODUITS DE GESTION COURANTE		
160 - Cotisations		
161 - Autres		
17 – SUBVENTION D'EXPLOITATION		
170 - Etat		
171 - Région		
172 - Département		
173 - Commune		
174 - Autres		
18 – VENTES ET PRESTATIONS		
180 – Ventes (tee-shirts...)		
181 – Ventes boissons, repas...		
182 – Prestations de services		
183 - Autres		
19 – PRODUITS FINANCIERS		
20 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
21 - MANIFESTATIONS		
22 – CONTRIBUTIONS EN NATURE		
220 – Dons et legs (sponsors...)		
221 – Mise à disposition locaux, agents...		
TOTAL RECETTES		
Résultat = recettes – dépenses		



5 – Déclaration sur l'honneur :

Cette fiche doit être obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom, prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations de paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Demande une subvention de : €
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association ;

Fait le

à

Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Signature